La nouvelle loi britannique sur l’immigration, qui prévoit d’empêcher les migrants arrivés au Royaume-Uni de manière illégale de demander l’asile dans le pays, est contraire au droit international, a dénoncé l’ONU (Màj)

18/07/2023 à 12h18



18/07/23

> *La loi "est en contradiction" avec les obligations du Royaume-Uni au regard du droit international relatif aux droits de l'homme et aux réfugiés, ont réagi les chefs des agences de l'ONU en charge de ces deux sujets #AFP*
>
> *— Agence France-Presse (@afpfr) July 18, 2023*

08/03/23

> *If you come to the UK illegally:*
>
> *🚫 You can't claim asylum*
>
> *🚫 You can't benefit from our modern slavery protections*
>
> *🚫 You can't make spurious human rights claims*
>
> *🚫 You can't stay pic.twitter.com/026oSvKoJZ*
>
> *— Rishi Sunak (@RishiSunak) [March 7, 2023]*

Selon le projet de loi présenté mardi, les arrivants seront détenus puis renvoyés soit vers leur pays d'origine, soit vers un pays tiers. « Une violation claire de la convention de l'ONU sur les réfugiés », dénonce le HCR.

Le projet de loi contre l'immigration illégale présenté mardi 7 mars n'est pas la première tentative d'un gouvernement conservateur britannique de stopper le phénomène des canots pneumatiques de migrants qui traversent la Manche, mais il est probablement la tentative la plus controversée à ce jour. La ministre de l'intérieur, Suella Braverman, a introduit à la Chambre des communes ce nouveau texte, qui permet de refuser à toute personne arrivée sur les côtes du Kent en bateau pneumatique le droit de demander l'asile au Royaume-Uni – le ministère a comptabilisé 45 000 passages via ces frêles embarcations en 2022. Le texte soulève de nombreuses questions morales, légales et pratiques.

A la seule exception des mineurs et des personnes très

malades, les arrivants seront détenus puis renvoyés soit vers leur pays d'origine s'il est « sûr » soit vers un pays tiers également jugé « sûr » par Londres, comme le Rwanda, avec lequel le Royaume-Uni a signé un accord déjà très contesté de sous-traitance de ses demandes d'asile en 2022. Les tentatives d'invoquer des lois protectrices – loi britannique « anti-esclavage moderne » par exemple – ne seront examinées qu'une fois la personne expulsée.

« Il est injuste que des gens qui ont traversé toute une série de pays sûrs, puis sont arrivés illégalement au Royaume-Uni, abusent de notre système d'asile. Cela doit cesser », a jugé Suella Braverman, qui, bien qu'elle soit fille d'immigrants d'origine indienne, s'est fait l'avocate d'une politique anti-migrants assumée et est régulièrement critiquée par les travaillistes et les ONG pour sa rhétorique provocante – elle avait qualifié d'*« invasion »* les arrivées de canots pneumatiques en 2022.

[…]

Le Monde

05/03/23

Le gouvernement britannique souhaite rendre irrecevables les demandes d'asile des migrants qui ont traversé la Manche illégalement pour rejoindre le Royaume-Uni.

Le gouvernement britannique veut empêcher les migrants qui ont traversé la Manche d'effectuer une demande d'asile au Royaume-Uni. A cet effet, le Premier ministre Rishi Sunak et la ministre de l'Intérieur, Suella Braverman, présenteront la semaine prochaine leur plan pour rendre irrecevables les demandes d'asile des migrants traversant la Manche

illégalement pour rejoindre le Royaume-Uni. Ces derniers ne pourront plus déposer de demande d'asile et une fois expulsés, ils seront interdits de séjour outre-Manche, rapporte le *Daily Mail* ce samedi 4 mars.

Le Gouvernement conservateur a fait de la question de l'immigration une priorité depuis le Brexit et dit vouloir réduire fortement le nombre de migrants que le pays prend en charge. En octobre dernier, Suella Braverman avait affirmé qu'il y avait *« trop de demandeurs d'asile qui abusent du système »* et qui ne servent pas *« les besoins de l'économie »*.

Suella Braverman a confirmé que les autorités britanniques expulseront « dès que possible » tous les migrants arrivés au Royaume-Uni par la Manche. Ils seront transférés au Rwanda ou dans un autre « pays tiers sûr ».

(…) Valeurs

04/10/22

BIRMINGHAM, Angleterre (Reuters) – La ministre britannique de l'Intérieur, Suella Braverman, va proposer mardi de durcir la législation pour interdire aux migrants qui traversent illégalement la Manche de demander l'asile au Royaume-Uni et faciliter leur expulsion, a-t-on appris de source gouvernementale.

La secrétaire au Home Office va faire ces propositions lors de la conférence annuelle du Parti conservateur, alors que la Première ministre Liz Truss est sous pression pour répondre à l'augmentation du nombre de personnes qui traversent la Manche, malgré l'accord conclu par le gouvernement de Boris Johnson avec le Rwanda pour les expulser.

Plus de 30.000 migrants ont rallié les côtes britanniques

depuis le début de l’année, soit davantage qu’en 2021 qui avait pourtant été une année record.

Suella Braverman, née de parents d’origine indienne arrivés au Royaume-Uni du Kenya et de l’île Maurice dans les années 1960, va souligner devant les délégués conservateurs que le Royaume-Uni “continuera de tendre une main amicale à ceux qui en ont vraiment besoin”, selon des extraits de son discours.

“Une partie du système (d’asile) ne fonctionne pas”, va-t-elle cependant ajouter. “Nous devons mettre fin aux abus et réduire le nombre (de migrants) qui ne répondent pas aux besoins de notre économie.”

La ministre de l’Intérieur va demander au Parlement de lui octroyer pour cela de nouveaux pouvoirs, qui reviendront à interdire à quiconque entre illégalement au Royaume-Uni de demander à y bénéficier du statut de réfugié, a dit la source gouvernementale.

(…) Boursier.com

(Merci à BB)